



Oublie paiement amende composition pénale

Par Visiteur

Bonjour voilà j'ai confondue la date de paiement de mon amende pour composition pénale pour détention de cannabis au lieu du 17 février j'ai lu 17 mars j'ai contacter le juge il m'a dit que j'allais çetre convoqué au commissariat que dois-je faire et je risque quoi merci bien de me répondre car je suis en panique

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Si je comprends bien vous n'avez donc pas respecté les obligations de votre composition pénale?
Pour régler la chose payez au plus vite car en cas de non respect de la composition pénale il y a renvoi devant la juridiction de jugement.

Cordialement